

TOURNOI INTER-QUARTIERS

I – GENERALITES

Article 1 - Ce tournoi co organisé par la commune et le COP TAHITI 2014 est réservé aux jeunes et aux familles habitant dans les quartiers d'une même commune.

II – CONSTITUTION DES EQUIPES

Article 2 – Ce tournoi se compose de deux disciplines :

A - Le concours des jeunes : est ouvert aux équipes doublettes composées de 2 joueurs (non licenciés à la Fédération Polynésienne de Pétanque) âgés de 11 ans à moins de 18 ans (équipes mixtes acceptées).

B - Le concours des familles : est ouvert aux équipes triplettes composées de 3 joueurs (non licenciés à la Fédération Polynésienne de Pétanque) faisant partie d'une même famille (équipes mixtes acceptées).

Un responsable délégué par la commune doit être présent à toutes les compétitions.

III – TENUE DES EQUIPES

Article 3 – Les joueurs d'une équipe devront être revêtus si possible d'une même tenue (au moins un même haut). Le port de chaussures fermées est obligatoire.

En cas de non-respect de ces dispositions, le jury sera habilité à exclure l'équipe de la compétition.

Article 4 – Il est formellement interdit aux joueurs et joueuses:

- De s'entraîner en cours de partie sur les terrains de jeu libres situés à proximité de ceux qui leur ont été attribués.
- De s'absenter d'une partie ou de quitter les terrains de jeu sans l'autorisation de l'arbitre. En cas de non respect, l'arbitre sera habilité à prendre des sanctions.

Il est interdit aux joueuses, joueurs, délégués et arbitres :

- De fumer sur les terrains de jeu,
- De consommer des boissons alcoolisées sur les terrains de jeu,
- D'utiliser des téléphones portables sur les terrains de jeux pendant les parties.

IV – DATE

Article 5 – Les compétitions se dérouleront du samedi 26 avril 2014 au 14 juin 2014 (voir calendrier des tournois 2014).

V – ORGANISATION MATERIELLE

Article 6 – Toutes les rencontres se disputent sur des terrains tracés dont les dimensions ne doivent pas être inférieures à 12m x 3m.

VI – ORGANISATION TECHNIQUE

Article 7 – Le tirage au sort se fera avant le début des compétitions en présence d'un arbitre du COP TAHITI 2014.

Deux équipes d'un même quartier ne pourront pas se rencontrer sauf impossibilité mathématique.

Toutes les parties se joueront en 11 points.

Les équipes qui ne seraient pas présentes au début des parties seront pénalisées conformément au règlement officiel du jeu de pétanque (article 32 chapitre : Discipline). Si un joueur absent se présente plus d'une heure après le début de la partie, il ne pourra être immédiatement admis dans l'équipe.

Les parties se dérouleront par élimination directe. Au premier tour, toutes les équipes se rencontreront. Ce n'est qu'au deuxième tour que l'on procèdera à une partie de cadrage, s'il y a lieu. Les tirages au sort successifs, sauf à partir des ½ finales, devront se faire aussitôt les parties terminées, afin de ne pas perdre de temps.

L'horaire sera le suivant :

- | | | |
|----------|---|---|
| Vendredi | - | Clôture des inscriptions à 17 H 00 |
| Samedi | - | Début du Championnat à 09 h 00 |
| | - | Arrêt des parties à 12 h 00 |
| | - | Reprise des parties à 13 h 00 |
| | - | Poursuite de la compétition jusqu'à la finale |

Dans tous les cas, le Jury sera souverain pour procéder aux aménagements d'horaires pour pouvoir terminer chaque compétition.

VII – LES SELECTIONS

Article 10 – Après chaque compétition, il est tenu un classement aux points de chaque équipe ayant obtenu des points suivant le barème ci-dessous :

- ¼ finale : 1 point
- ½ finale : 2 points
- finaliste : 3 points
- vainqueur : 5 points

Les 2 premières équipes du classement général des points cumulés dans chaque discipline participeront à la finale du tournoi inter-communes qui se déroulera le 21 juin 2014 09 h00 sur le boulodrome Frédéric RAOULX à PUURAI - FAA'A.

TOURNOI INTER-COMMUNES

1° - Le tournoi inter-communes regroupe 8 communes dont MAHINA, ARUE, PIRAE, PAPEETE, FAA'A, PUNAAUIA, PAEA et PAPARA.

8 communes donc 16 équipes en liste.

1er tour : 1/8

2è tour : 1/4

3è tour : 1/2 finale

4è tour : finale